

LA LETTRE D'EAU SECOURS – JANVIER 2011

eausecours.free.fr

EN PAGE 2, LA CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE 2011

NOS ACTIONS EN 2010

Participation au Comité des Usagers du Service public de l'eau de Grenoble

Nous avons donné le point de vue des Usagers sur les comptes financiers 2009, sur le Budget prévisionnel 2011 de la REG et sur le prix de l'eau. Le Comité est présidé par Michel Richard, membre du bureau d'Eau Secours.

Avis du Comité sur les tarifs appliqués par la Régie des Eaux de Grenoble en 2011

"Le Comité, après rencontre avec la Régie des Eaux le 2 juillet 2010 et participation aux réunions des 15 septembre et 13 octobre derniers du groupe de travail sur le prix de l'eau en 2011 à Grenoble :

- **constate :**
 - la baisse (-1,7%) régulière de la consommation sur la ville de Grenoble, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir ;
 - des dépenses fixes en constante augmentation ;
 - un niveau exceptionnel de travaux à venir : extension de la ligne B, projet de construction de la ligne E et travaux conservatoires sur le site de Rochefort qui impactent fortement l'exercice 2011.
- **approuve** (les montants indiqués ci-dessous sont hors-taxes)
 - une augmentation modérée du prix de base de l'eau de 5,2% soit un prix de 0,81€/m³ (+0,04€) ;
 - une augmentation symbolique de la part fixe des usagers domestiques/ménages qui progresse de 18,90€ à 19€ par an ;
 - une modification de la grille tarifaire de la part fixe des usagers non domestiques et des usagers professionnels pour lesquels le tarif unique en 2010 était de 68€, pénalisant ainsi particulièrement les petites copropriétés ou les professionnels consommant très peu d'eau (entre 1 et 49 m³ par an) et favorisant les gros consommateurs. Ainsi, en 2011, pour cette catégorie d'usagers, le montant de la part fixe variera en fonction du volume consommé pour s'étaler de 19€ (< 10 m³) à 400€ (>6000m³) par an.
- **prend note** qu'en contrepartie des efforts demandés aux usagers, la Régie des Eaux de Grenoble s'engage à réduire sensiblement certains coûts relatifs aux avenants, en particulier dans le cas de réabonnements (changements d'adresse dans Grenoble intra-muros)."

Participation au Comité des Usagers du Sierg

Les mêmes contraintes pèsent sur l'activité du Sierg. Les frais fixes augmentent (inflation) alors que la consommation diminue. Pour équilibrer son budget le Sierg est amené à appliquer une augmentation raisonnable de 2% pour la fourniture d'eau et de 5% pour l'entretien et l'amortissement des réservoirs que certaines communes mettent à sa disposition.

Cace

La 15^{ème} rencontre Aquarevolte s'est tenue le 5 juin 2010 à Tournon. Le maire de Tournon, dans l'opposition à l'époque du retour de la gestion de l'eau de sa ville en régie, est venu nous dire le bien-fondé de cette reprise en main dont il a pu constater les effets positifs depuis son élection.

Recours au Tribunal Administratif contre le projet du Sierg de construire une conduite d'eau supplémentaire

Toujours en attente d'une inscription à l'audience. Nous avons appris que les volumes d'eau utilisés par les industriels de Crolles et Bernin sont de plus en plus recyclés, pour diminuer les coûts et limiter le gaspillage de cette ressource.

Coordination des services publics et complexité de l'organisation territoriale

A l'invitation du SIERG, nous avons participé à une journée de formation organisée sous l'égide du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et de la Commission de l'Eau Potable (CEP) : comment les services de l'eau et de l'assainissement peuvent-ils être associés aux décisions concernant les plans locaux d'urbanisme (PLU) alors que les territoires concernés ne se recouvrent pas le plus souvent et que les autorités qui prennent les décisions ne sont pas toujours conscientes de la nécessité d'une concertation préalable ? Pour l'Isère, l'Etat a établi une fiche méthodologique en vue d'élaborer des positions partagées en matière d'urbanisme : cohérence entre protection des captages et PLU. Des cas concrets ont été exposés et débattus par des élus, des responsables de services d'eau et assainissement de l'Isère, ainsi que par des fonctionnaires de différents services de l'Etat et du Conseil général. Un grand chantier est ici mis en œuvre.

Jean Francoz

SASSENAGE PREFERE LA REG : rectificatif

Nous écrivions l'an dernier : " en 2000 Sassenage avait cessé de se fournir auprès du SIERG pour acheter son eau à la REG ". Le SIERG nous a indiqué que c'était inexact. Renseignement pris aux meilleures sources, nous aurions dû écrire que confrontée à la mauvaise qualité de ses sources du Vercors qu'elle faisait exploiter par un opérateur privé, Sassenage avait décidé de mettre en concurrence la fourniture d'eau et que deux opérateurs avaient souscrit : le SIERG et la REG. C'est alors qu'elle avait préféré la REG.

EAU SECOURS

Association de défense des Usagers des services publics de l'Eau et de l'Assainissement
106 bis rue Abbé Grégoire 38000 GRENOBLE 0476 70 32 92

Grenoble, le 4 janvier 2011

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes invité(E) à participer à l'**Assemblée Générale annuelle** d'Eau Secours qui se tiendra le **JEUDI 27 JANVIER 2011 DE 18H A 19H** au siège de l'association, 106bis rue Abbé Grégoire, GRENOBLE.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité/Rapport moral 2010 (Recours TA Sierg, Commission Locale de l'Eau, Cace, Comité des Usagers du Service public de l'eau (REG), Comité des Usagers du Service public du SIERG)
2. Rapport financier 2010
3. Orientations 2011
4. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et élection du Bureau.

Pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être à jour de sa cotisation 2010. Si la mention 10 ne figure pas sur l'étiquette qui porte votre adresse, c'est que votre cotisation 2010 n'a pas encore été enregistrée.

Il est possible de régulariser jusqu'au jour de l'assemblée générale inclus. Cependant pour faciliter l'établissement du rapport financier de l'exercice 2009, il est préférable que vous nous fassiez parvenir vos cotisations dès que vous aurez lu ce courrier. Du fait de la date de cette convocation, le paiement pour 2011 est souhaitable lui aussi... Merci de votre soutien.

A bientôt, très cordialement,

Le président, Daniel Hiriart.



ASSEMBLEE GENERALE - EAU SECOURS - 27 JANVIER 2011 - P O U V O I R -

Je soussigné, Prénom : NOM :
Adresse : n° rue ou place :
donne pouvoir pour me représenter, signer la feuille de présence, voter en mes lieu et place à :
Prénom : NOM :
Adresse : n° rue ou place :
Fait à, le
Signature

JE SUIS CANDIDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EAU SECOURS EN 2011

Prénom : NOM :
Adresse : n° rue ou place :
Né(e) le à Profession
Date Signature
Votre adhésion soutiendra notre association qui n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents.
Elle vous permettra de recevoir par la poste ou par courriel les prochaines « Lettres d'Eau-Secours ».

ABONNES DOMESTIQUES INDIVIDUELS : Nom	Prénom
Adresse	
Tél :	Pour éviter les frais postaux -> e-mail :
Je peux participer à des actions (rédaction, distribution de tracts ou autres etc.) OUI NON	
J'adhère pour 2010 (8 euros).	
J'adhère pour 2011 (8 euros) Chèque à l'ordre de Eau Secours à retourner au siège de l'association.	
Pour les copropriétés les montants sont les suivants : 3,05 euros par appartement jusqu'au 50 ^{ième} ; 1,52 euro du 51 ^{ième} au 100 ^{ième} e ; 0,76 euro par appartement au delà du 100 ^{ième} .	

Adhérents d'Eau Secours : Pour être informés régulièrement de nos actions (par exemple, le projet de doublement de la conduite du Grésivaudan par le SIERG et les gaspillages qui y sont liés) consultez les sites eausecours.frcc.fr ou bernin.info ou enfin, celui du Collectif Eau de la Région Grenobloise : <http://perso.wanadoo.fr/coerg>

Votre adresse e-mail nous permettra de vous informer plus souvent, plus rapidement et pour beaucoup moins cher